

## ENJEU DE LA FORÊT... privée

Par Rosaire Gagnon, producteur forestier et président, Les verts boisés du Fjord

2004-04-07

### Présentation

J'aimerais prendre quelques minutes pour me situer dans le paysage forestier pour vous permettre de mieux comprendre le sens de mon intervention d'aujourd'hui.

Je suis propriétaire d'un lot à bois ancestral à Saint-Ambroise depuis près de 35 ans. J'y pratique la sylviculture depuis une vingtaine d'années et mon terrain est lié par une convention d'aménagement avec la Société sylvicole du Saguenay dont j'ai été administrateur pendant près de 10 ans. Je produis – lorsque le temps me le permet – environ 15 m<sup>3</sup> de bois par année. J'ai travaillé pendant sept ans dans la Matapédia notamment pour la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), un organisme de gestion en commun qui a contribué à la survie de 26 municipalités rurales par la mise en valeur de centaine de boisés privés à la suite des Opérations Dignité. La SERV était à l'époque le gros employeur de la Matapédia avec plus de 350 travailleurs.

Depuis 1998, je suis président de l'organisme, *Les verts boisés du Fjord*, dont la mission est de protéger, mettre en valeur et rendre accessibles les boisés urbains. Je vous invite à visiter notre portail internet [www.lvbf.org](http://www.lvbf.org)

### La situation actuelle de la forêt privée

- aujourd'hui, 2 212 producteurs de bois sur les 7 000 que compte la région possèdent le statut de *forêt privée sous aménagement* ce qui représente 37 % de l'ensemble. Au lac-Saint-Jean, 1 468 producteurs (66 %) sont inscrits au registre contre 744 au Saguenay (34 %)
- au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la forêt privée représente 365 000 ha dont 68 % est productif.
- C'est une source d'approvisionnement qui possède l'avantage de se trouver proche des usines qui ont besoin de bois. C'est une source d'emplois forestiers proche des résidences des travailleurs et des propriétaires qui en tirent des revenus importants. En 2002-2003, le budget total des deux agences de mise en valeur (Saguenay et Lac-Saint-Jean) était de 3 609 551 \$. La forêt privée se situe au cœur de la survie des municipalités rurales.
- Voici quelques chiffres résumant l'impact économique de la forêt privée de 1973 à 2000<sup>1</sup>
  - AMÉNAGEMENT
    - 66,5 \$ millions d'investissements
    - 109,3 millions de plants reboisés
    - 37 316 ha de plantations
    - 18 526 ha de travaux d'éducation de peuplement
    - 2 607 km de drainage et de voirie forestiers
    - 5 111 plans d'aménagement
  - RÉCOLTE
    - 8,4 millions de m<sup>3</sup> solides
    - 234,3 \$ millions de retombées issues de la vente des bois récoltés

---

<sup>1</sup> Source : Alain Thibault, Agences régionale de mise en valeur de la forêt privée du Saguenay et du Lac-Saint-Jean

- avec 5 % de la possibilité, la forêt privée a quand même contribué pour 11 % des livraisons de matière ligneuse aux usines régionales.
- Importance écologique : Selon Claude Villeneuve, «Une forêt d'épinettes noires fixe entre une et deux tonnes de CO<sup>2</sup> par ha par année de croissance sur une période de 80 ans». À l'heure de Kyoto, on estime qu'un jeune conducteur d'automobile doit planter 130 arbres pour fixer le carbone qu'il émettra si ses habitudes de conduite correspondent à celles de la moyenne des automobilistes québécois.
- mais la forêt privée accuse, elle aussi, une diminution d'activité. Depuis 1998, on constate que les objectifs planifiés ne sont pas atteints. Depuis 5 ans, la possibilité forestière de la forêt privée est de 136 000 m<sup>3</sup> /an dans le SEPM (sapin, épinette, mélèze). Or, en 2002-2003 la production réelle a été de 92 000 m<sup>3</sup>. Les travaux d'aménagement forestier ont eux aussi subi une diminution appréciable notamment en raison de la difficulté qu'on éprouve à trouver la main-d'œuvre pour les exécuter.
- La production est à la baisse aussi dans le feuillu : en 5 ans, nous avons livré environ le tiers de la possibilité soit 435 000 m<sup>3</sup> sur une possibilité de 1 307 000 m<sup>3</sup>.
- Pourtant, l'aménagement des forêts privées est un investissement rentable. Selon, le docteur Jean-Louis Lussier, ingénieur forestier qui est la base de l'aménagement au Québec, il procure un rendement de 2 % à 4 % nets d'inflation. «Par tranche de 100 \$ de biens produits, explique-t-il, environ 10 \$ vont au propriétaire de lots boisés, l'entreprise en retire 20 \$ et l'État 50 \$. Dans cet ordre d'idée, l'aide financière obtenue pour la mise en valeur des boisés privés ne devrait pas être considérée comme une subvention mais comme un effort de la société pour mieux répartir les revenus de la production forestière.»
- Jean-Guy Rioux, président de RESAM (Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec) estime que depuis 1978, les efforts d'aménagement de la forêt privée ont contribué à augmenter de 33 % la possibilité forestière.

### **Prospective : ma vision de 2025**

- Mon contact avec la forêt m'a appris deux choses bien importantes : il faut planifier à long terme et être patient.
- il faut développer une culture de l'arbre et de la forêt en ville comme à la campagne. La forêt nous fait vivre, il faut la respecter et nous devons, nous aussi, la faire vivre, en l'aménageant, en la valorisant, elle et ses produits. Pourquoi n'aurions-nous pas nos propres IKEA?
- Il faut modifier notre attitude d'associer la forêt à la misère. Il faut l'étudier, l'apprécier et mieux la connaître. Il faut sans cesse profiter des toutes les occasions pour sensibiliser, pour éduquer. Il faut associer à la forêt la valeur du paysage et en faire un atout touristique. *Arbre en arbre* est un bel exemple d'utilisation de l'arbre comme attrait touristique.
- Il faut y croire et introduire la valeur «forêt» dans les écoles. Le territoire de Chicoutimi est à 55 % forestier et celui de Jonquière à 52 % : nous avons à proximité des écoles des lieux de découvertes, d'activité physique et d'études que nous boudons parce que nous ne sommes pas conscients de leur valeur. Aménagés avec soin, les boisés urbains peuvent contribuer à favoriser l'installation de nouvelles entreprises et devenir un facteur de localisation industrielle.
- Les pouvoirs publics ont une responsabilité d'abord de prendre conscience de cette richesse qu'on peut transformer en atout et ensuite d'en faire un enjeu de développement. Nous devons réveiller le concept de *forêt habitée*. Nous devons chercher les moyens de

transformer les essences considérées comme non commerciales et qu'on destine sans vergogne en «bois de poêle» comme le frêne, le noyer, le merisier (bouleau jaune) ...

- Il faut aussi valoriser le travail des sylviculteurs en offrant des conditions de travail favorables et usant de créativité pour utiliser leurs services en hiver. Pourquoi pas dans la sensibilisation à l'aménagement dans les écoles, auprès des propriétaires de boisés?
- Il faut développer une machinerie adaptée – si possible en aluminium et je sais que le CQRDA appuie un projet de recherche en ce sens -- à des producteurs forestiers eux aussi vieillissant.
- Il faut aussi se soucier de protéger les écosystèmes exceptionnels et encourager la certification environnementale des producteurs privés.
- Il faut enfin faire passer de 37 % à 50 % la part des boisés privés sous aménagement. C'est ce que je souhaite pour 2025.

Rosaire Gagnon

Chicoutimi

2004-04-07